



Le 1 mai 2019

COMMUNIQUE

L'assemblée générale de l'**UNION CRÉMATISTE EUROPEENNE** s'est tenue les 22 et 23 avril à Matera (Italie) capitale européenne de la culture en 2019.

L'UCE mouvement associatif à but non lucratif, œuvre pour la dignité des funérailles, la liberté de choix de chacun, le respect des volontés et le développement de la crémation en Europe. Elle demande que ce secteur d'activité demeure dans le domaine public.

Organisateur de plusieurs colloques sur le droit funéraire et la dimension éthique, les délégués unanimes ont confirmé la prochaine édition d'un ouvrage suite au dernier colloque qui s'est tenu à Nancy sur le thème :

Droit et crémation ; le statut des restes humains.

Ce sera le quatrième ouvrage publié par l'UCE.

L'assemblée a également réaffirmé son soutien aux crématises grecs qui essayent de faire appliquer la loi votée en 2006 autorisant la crémation, malgré l'opposition farouche de la puissante église orthodoxe, pour l'édification d'un crématorium qui leur éviterait ainsi de devoir se faire crématiser en Bulgarie.

Par ailleurs la délégation Serbe a confirmé son souhait de mener une action de communication externe importante en 2019 à Belgrade afin de sensibiliser les pouvoirs publics à la nécessité de créer de nouveaux équipements.

L'UCE entend relancer ses contacts avec le parlement européen après les prochaines élections afin de réaffirmer ses principes et faire appliquer sa charte éthique dans tous les pays membres de l'UE.

L'UNION CRÉMATISTE EUROPEENNE réseau de conseil, de soutien, d'assistance sans but lucratif et de réflexion éthique, réaffirme sa volonté de poursuivre son développement, de densifier ses liens avec les responsables politiques, associatifs voire professionnels partageant son attachement aux principes de dignité, de respect, de laïcité et de solidarité.

Maurice THORE, Président